

Bonjour à toutes et à tous,
Une lettre avec des informations utiles à partager sans modération.
Bonne journée.

Jardi-partage 2024

**Dimanche 10 mars
de 10h00 à 12h00 sous la Halle**

Le rendez-vous des passionnés et des amateurs
pour échanger plantes, graines et conseils...



De 10h40 à 11h15, une mini-conférence :
**« S'adapter aux aléas climatiques, quoi planter
pour mieux anticiper demain ? »**

**Une intervention de Maxime BoAy de l'Agence CHORA,
suivie d'une visite commentée du jardin de la Vicairerie.**

**Dès 10h, l'association « La Gym pour Tous »
sera ravie de vous retrouver autour d'une petite buvette,
avec café/thé/chocolat chaud/crêpes.**



La Vicairerie

Exposition photographique in-situ
Jardin de la Vicairerie - 41220 VILLENY



Villeny

Rétrospective 2023

À partir du **10 mars 2024**, l'Agence CHORA vous invite à une exposition photographique. Venez découvrir la Vicairerie à travers différents clichés retraçant l'évolution de l'année 2023. Depuis sa création il y a un peu plus d'un an, une dizaine de chantiers participatifs ont permis de donner vie à un jardin productif qui a de quoi rendre fiers les Niovilliens... Une pause contemplative avant la suite de ce projet collectif dès le printemps 2024 !

03 20 24
06 20 24

**Une autre bonne raison de passer
sous la Halle dimanche matin**



Léa travaille au refuge de Salbris. Ils ont grand besoin de couvertures, de plaids, de coussins, d'oreillers, de croquettes, de pâtées pour chiens/chats/chatons.

Si vous avez chez vous l'un ou l'autre de ces éléments, vous pouvez les apporter à Léa.

**Rendez-vous dimanche 10 mars
sous la halle entre 10h et 12h.**

Prochain rdv dimanche 7 avril

RANDO DU BOUDIN

VILLENY

DIMANCHE 7 AVRIL

Départ sous la Halle
de 7h30 à 10h00.

Dégustation de boudin
grillé en forêt.

RANDONNÉES PÉDESTRES 8 ET 15 KM
INSCRIPTION 4€ - 3€ POUR LES CLUBS
Renseignements : communicationmairie@villeny.fr

Énergie : les aides gouvernementales

Publiées par Hello Watt (société sélectionnée par le Ministère de l'énergie et de l'environnement pour rejoindre le French Tech Green 20), retrouvez les aides auxquelles vous êtes potentiellement éligibles en 2024.

Les aides à la rénovation énergétique pour réduire sa consommation d'énergie :

- **Les aides locales** : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles. [Découvrez-les ici pour le département du Loir-et-Cher.](#)
- **MaPrimeRénov'** : en 2024, MaPrimeRénov' évolue ! Le dispositif se scinde en deux parcours :
 - Le parcours MaPrimeRénov' *Classique* concerne le remplacement des anciens systèmes de chauffage par des alternatives écologiques, dont la pompe à chaleur. L'aide sera destinée uniquement aux revenus intermédiaires, modestes et très modestes. Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE (ici la [liste des artisans certifiés](#) dans le Loir-et-Cher).
 - Le parcours MaPrimeRénov' *Accompagné* concerne les logements classés D à F au DPE, qui effectuent une "rénovation d'ampleur", soit au moins 2 gestes d'isolation, pour un gain minimum de 2 classes énergétiques. Le bouquet de travaux peut également contenir des gestes de ventilation et/ou de chauffage. L'aide pourra atteindre jusqu'à 90 % du montant total des travaux, dans la limite de 70 000 €. Pour ce parcours, le recours à un Accompagnateur Rénov' est obligatoire.
- **L'Éco-prêt à taux zéro** : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.
- **La TVA réduite à 5,5 %** : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
- **Les certificats d'économie d'énergie (CEE) ou prime énergie** : aides financières complémentaires à Ma Prime Renov, financées par les [fournisseurs d'électricité en France.](#)

Les aides solaires :

- **La prime à l'autoconsommation photovoltaïque** : pour installation de panneaux solaires. Elle varie en fonction de la puissance installée :
 - Pour une installation ≤ 3 kWc : 370 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 9 kWc : 280 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 36 kWc : 200 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 100 kWc : 100 € / kWc
 - Au-delà de 100 kWc, l'installation n'est plus éligible à la prime
- **Le tarif de rachat du surplus** : varie en fonction de la puissance installée :
 - Pour une installation ≤ 3 kWc : 0,13 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 9 kWc : 0,13 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 36 kWc : 0,078 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 100 kWc : 0,078 € / kWc
 - Pour une installation > 100 et ≤ 500 kWc : 0,1208 €/kWh

Les chèques énergie :

- **L'indemnité carburant travailleur** : 100 € d'aide pour les 50% de travailleurs automobilisés les plus modestes,

- soit près de 4,3 millions de Français.
- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre de personnes dans le logement. Versement automatique prévu entre le 21 avril et le 30 mai 2024. Le service d'assistance du chèque énergie est joignable par mail à chequeenergie@developpement-durable.gouv.fr

Jeudi 21 mars, promenons-nous dans les bois.



Une promenade, ça vous tente ?

Il y a plusieurs bonnes raisons pour venir rejoindre les fidèles de cette balade mensuelle : vous ne connaissez pas bien les chemins communaux, vous êtes nouvellement installés à Villeny, vous êtes seul(e) et une promenade en solo, c'est pas rigolo, vous êtes en vacances... votre Municipalité vous propose une balade nivillienne d'environ 1h30.

Une fois par mois, le **jeudi matin**, vous pourrez découvrir, avec 2 accompagnateurs, étangs, landes, forêts et bien d'autres choses encore...

Rendez-vous sous la Halle - départ à 9h30 - Inscription gratuite

Pour tous renseignements :

communicationmairie@villeny.fr ou **02 54 98 35 25**

Pour être informé en priorité des nouvelles vidéos, n'hésitez pas à vous abonner à la chaîne **Villeny Star en cliquant sur le bouton " s'abonner ".**

Culture et partage

Cet espace est à vous.

Vous avez lu un super bouquin ou vu une série géniale,
vous avez une recette que vous souhaitez partager,
vous avez découvert une chouette promenade...

N'hésitez pas à partager en envoyant les infos à

communicationmairie@villeny.fr

© 2023 VILLENY NEWS

communicationmairie@villeny.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes
inscrit sur VILLENY NEWS

[Se désinscrire](#)

